

Marie Moret à Jean-Baptiste André Godin, 9 avril 1885

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (1)

Collation1 p. (405r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Jean-Baptiste André Godin, 9 avril 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15898>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [9 avril 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

RésuméMarie Moret déclare « offrir » 71 % des certificats d'inscription d'épargne en vente, dont le prix, s'ils lui sont alloués, sera prélevé sur son compte de dépôt à la Société du Familistère.

NotesLe courrier est adressé à « monsieur l'Administrateur gérant de la Société du Familistère ». Il s'agit très probablement de Jean-Baptiste André Godin lui-même.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées[Association coopérative du Familistère](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 31/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023
